Communiqué de presse

A Lyon, le 31 mars 2022

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes se mobilise face aux pénuries et à la flambée des coûts des matières premières qui pénalisent les entreprises artisanales.

Impactés par la crise du COVID, puis aujourd'hui par l'instabilité des marchés liée à la guerre en Ukraine, les artisans d'Auvergne-Rhône-Alpes sont depuis trois ans confrontés à des situations inédites de hausse des coûts des matières premières et de pénurie, avec des taux d'augmentation à deux chiffres parfois à quelques semaines d'intervalle.

Les 13 Présidents des Chambres de Métiers et de l'Artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes interpellent les députés et sénateurs afin de les alerter sur cette situation qui va immanquablement entraver la reprise amorcée en 2021.

Bien que saluant la mesure prise par le 1er Ministre Jean Castex de réduire le prix du carburant de 15 centimes par litre à partir du 1er avril, les Présidents des CMA en appellent aux pouvoirs publics pour aller plus loin et limiter ou encadrer ces hausses, et les inclure dans des mesures d'accompagnement complémentaires, en particulier dans le « *plan de résilience économique et social* » qui sera prochainement annoncé.

Aujourd'hui, confrontés à la hausse des prix de la plupart de leurs fournisseurs ou à des ruptures d'approvisionnement, avec des délais qui n'avaient pas été rencontrés depuis longtemps, les artisans n'ont pas d'autres choix que de revoir leurs devis à la hausse ou d'en limiter la période de validité. Ils proposent également, quand cela est possible, des arbitrages à leurs clients sur le choix des matériaux.

Que ce soient les prix de l'énergie, qui entrent parfois dans une large part des coûts de production, les matières premières en général, y compris dans le secteur agricole où les marchés témoignent ces dernières semaines de fortes tensions spéculatives, ou les fournitures, la pression sur les prix n'a jamais été aussi forte sur les entreprises.

Corolaires à la hausse des prix, les pénuries ou ruptures d'approvisionnement imposent un véritable casse-tête à de nombreux artisans obligés de replanifier leurs chantiers ou de décaler leurs livraisons.

Néanmoins, malgré ce contexte, les entreprises artisanales en Auvergne-Rhône-Alpes tiennent le cap pour répondre à la demande forte des clients, qui, en sortie de crise COVID, se sont massivement tournés vers leurs artisans de proximité. Ce retour à l'économie de proximité, qui s'inscrit dans une économie durable et locale et fait vivre les territoires, doit perdurer.

Contact presse

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

Présente dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et forte de l'expertise de ses 680 collaborateurs, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les 208 000 entreprises artisanales de la région à tous les stades de leur développement : création, apprentissage, développement, transmission. L'artisanat en Auvergne-Rhône-Alpes, c'est aussi 311 000 salariés et 24 000 apprentis.